

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



22152238

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

13 DEC. 2022

DU BRABANT WALLON

Greffé

N° d'entreprise : **0432 218 736**

Nom

(en entier) : **GASCARD G.S.C.**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **Rue de Tubize 12 - 1460 Ittre**

Objet de l'acte : Démission - Nomination

Extrait de l'assemblée générale extraordinaire du 18 octobre 2022

Les délibérations suivantes sont prises :

1. L'élection au poste d'Administrateur de la SRL G METAL, représentée de façon permanente par Monsieur Jean GASCARD ou tout autre personne qui le remplacerait à l'avenir, en remplacement du mandat d'Administrateur de Monsieur Jean GASCARD, démissionnaire, et ce avec effet depuis le 1^{er} janvier 2022, est approuvée à l'unanimité.

Pour mémoire, la prochaine réélection des Administrateurs est prévue en 2027, comme stipulé dans le PV de l'AG du 08 décembre 2021.

2. L'assemblée mandate J. JORDENS SRL / Serge Solau aux fins de procéder aux différentes formalités liées à cette décision, en ce compris la signature des documents de publication au Moniteur belge.

Le Conseil d'Administration se réunit immédiatement et nomme la SRL G METAL représentée par Monsieur Jean GASCARD Administrateur-délégué de la société.

Serge Solau
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 27/12/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).